

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRIKA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

**CINQUIÈME SESSION ORDINAIRE DU
COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIALISÉ DE
L'UNION AFRICAINE SUR LA
COMMUNICATION ET LES TIC (CCITC-5)
20-23 NOVEMBRE 2023
ADDIS-ABEBA, ÉTHIOPIE**

SESSION MINISTÉRIELLE

23 NOVEMBRE 2023

RAPPORT DE RÉUNION

INTRODUCTION

1. La cinquième session ordinaire du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les technologies de la communication et de l'information (STC-CICT-5) s'est tenue à Addis-Abeba, en Éthiopie, du 20 au 23 novembre 2023. La réunion des experts, qui s'est tenue du 20 au 22 novembre 2023, a précédé la session ministérielle. Les ministres ont délibéré sur le rapport de la session d'experts et sur d'autres points de l'ordre du jour, conformément à l'**annexe 1**.

PARTICIPATION

2. Les 37 États membres suivants ont participé à la réunion : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Botswana, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Ghana, Lesotho, Gambie, Liberia, Kenya, Madagascar, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Ghana, Lesotho, Gambie, Liberia, Kenya, Madagascar, Mauritanie, Maroc, Mozambique, Namibie, Nigeria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République sahraouie, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Seychelles, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe. La liste des participants est jointe en **annexe II**.

3. L'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA/NEPAD) et les institutions spécialisées et communautés économiques régionales (CER) suivantes de l'Union africaine étaient également présentes : Union postale panafricaine (UPAP), Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), Communautés de développement de l'Afrique australe (SADC).

4. Les organisations et agences internationales suivantes ont également participé : l'Union internationale des télécommunications (UIT), la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

5. Les organisations suivantes étaient également présentes : l'Agence allemande pour la coopération internationale (GIZ), l'Union européenne (UE), l'Internet Society (ISOC) et Huawei.

I. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

6. L'ouverture officielle a été présidée par S.E. M. Léon Juste IBOUMBO, ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique de la République du Congo et président sortant du STC-CICT, S.E. Dr Amani ABOU-ZEID, Commissaire de l'UA à l'infrastructure et à l'énergie, Mme Anne-Rachel, Directrice régionale pour l'Afrique - Union internationale des télécommunications (ROA-ITU), et Ambassadeur Riccardo Mosca, chef adjoint de la délégation de l'UE auprès de l'UA.

7. Dans son allocution d'ouverture, S. E. Léon Juste IBOMBO, Président sortant du STC-CICT et ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique de la République du Congo, a exprimé sa gratitude aux États membres de l'UA pour avoir confié à son pays la présidence du Bureau du STC-CICT au cours des deux dernières années.
8. Il a souhaité une chaleureuse bienvenue aux délégués à la cinquième session ordinaire du CTS sur la communication et les TIC et a souligné l'importance stratégique de la numérisation dans le développement socio-économique de l'Afrique et a informé la réunion des progrès réalisés au cours du mandat du Bureau.
9. Dans son discours d'ouverture, S.E. Dr Amani Abou-Zeid, Commissaire de l'UA à l'infrastructure et à l'énergie, a souhaité la bienvenue aux participants à la cinquième session du Comité technique spécialisé sur la communication et les TIC et les a remerciés d'assister à cette importante réunion de l'Organe politique de l'UA pour évaluer les progrès accomplis, relever les défis et prendre des décisions pour faire avancer les secteurs de la communication et des TIC en Afrique dans le cadre des efforts collectifs visant à transformer numériquement notre continent.
10. Dans son discours, la commissaire aux infrastructures a souligné les contributions de la Commission de l'Union africaine au développement des secteurs des TIC et de la communication en Afrique, notamment en ce qui concerne les politiques, les stratégies et les cadres visant à faciliter l'harmonisation de l'écosystème numérique continental.
11. Elle a également souligné que malgré les progrès réalisés, beaucoup reste à faire pour réaliser une transformation numérique inclusive à travers le continent, car seulement 40 % des Africains utilisent Internet, dont 64 % en milieu urbain et 23 % en milieu rural. Elle a donc demandé que le lien entre l'énergie et la numérisation fasse l'objet d'une plus grande attention dans le cadre des efforts visant à combler le fossé numérique entre les villes et les campagnes, car le manque d'accès à l'électricité dans les zones rurales contribue à ce fossé.
12. Elle a en outre souligné l'importance du lien entre la transformation numérique et la sécurité climatique, alimentaire et énergétique, ainsi que la nécessité d'élargir l'accès aux technologies numériques intelligentes sur le plan climatique et aux services connexes fondés sur les données dans tous les secteurs, afin de contribuer à la résolution des crises mondiales qui ont de graves répercussions sur l'Afrique.
13. Dans son allocution d'ouverture, **Mme Anne-Rachel**, Directrice régionale pour l'Afrique de l'Union internationale des télécommunications (ROA-ITU), a souligné que la transformation numérique est au cœur des travaux de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et s'aligne sur les objectifs stratégiques de l'UIT en matière de connectivité universelle et de transformation numérique durable.

14. Elle a également indiqué que, dans le cadre de la transformation numérique, l'adoption d'une approche globale de l'écosystème pour l'élaboration, la conception, le prototypage et la mise en œuvre des politiques reste un problème dans de nombreux pays. Lorsque ces problèmes persistent, ils entravent le développement du marché numérique, l'innovation et la création de valeur. Par conséquent, des mécanismes de coordination plus solides aux niveaux national et international sont essentiels pour une mise en œuvre cohérente et la réalisation des objectifs politiques.

15. Dans son allocution d'ouverture, l'ambassadeur **Riccardo Mosca** a mentionné le souhait de l'Union européenne (UE) d'être le partenaire de choix de l'Afrique, étant donné qu'un quart des échanges commerciaux de l'Afrique se fait avec l'UE et que 90 % des exportations africaines entrent dans l'UE en franchise de droits. L'ambassadeur a également souligné les travaux menés par l'UE avec ses partenaires africains pour mettre en œuvre le programme d'investissement Global Gateway de 150 milliards d'euros, ainsi que son partenariat avec l'UA dans le secteur numérique, avec les États membres de l'UE dans le cadre d'une approche « Team Europe », et a élaboré conjointement des interventions cohérentes dans des domaines numériques clés, à l'appui de l'Agenda 2063, de la Stratégie de transformation numérique de l'UA pour 2020-2030 et des priorités du partenariat UA-UE, telles qu'elles ont été définies lors du sixième sommet UA-UE.

16. L'ambassadeur a également fait part de son plaisir d'assister à la présentation des principaux résultats de l'initiative en matière de politique et de réglementation pour l'Afrique numérique (PRIDA), une initiative conjointe de l'UA, de l'UE et de l'UIT, et a exprimé la volonté de l'UE de continuer à accompagner l'UA et ses États membres dans la mise en place d'un marché unique africain du numérique ainsi que dans les initiatives existantes et nouvelles dans le domaine du numérique.

II. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL.

17. La réunion a adopté l'ordre du jour et le programme de travail sans modifications, qui figurent à l'annexe 1.

18. La réunion a également voté en faveur d'une session ministérielle à huis clos.

III. ÉLECTION DU BUREAU DU STC.

19. Sur la base du principe de rotation et de représentation géographique, les ministres ont approuvé les membres suivants du Bureau du STC-CICT-5 pour un mandat allant de 2023 à 2024.

AFRIQUE AUSTRALE	
Lesotho	Président
AFRIQUE DE L'OUEST	
Ghana	1 ^{er} Vice-président
AFRIQUE DE L'EST	

Djibouti	2 ^{ème} vice-président
AFRIQUE DU NORD	
À CONFIRMER	3 ^{ème} Vice-président
AFRIQUE CENTRALE	
République du Congo	Rapporteur

20. L'Afrique du Nord soumettra les noms de son troisième vice-président élu en temps voulu, après une nouvelle consultation.

IV. EXAMEN DU RAPPORT DES EXPERTS

21. Le président sortant de la réunion d'experts, la République du Congo, a présenté le rapport de la session d'experts, en soulignant les progrès réalisés dans divers projets et programmes de TIC et de communication, ainsi que les résultats des discussions des experts.

22. Suite à la présentation du rapport des experts, les ministres ont délibéré sur le rapport et ont :

- exprimé leur gratitude pour l'excellente direction de la présidence sortante, République du Congo, et ont : souhaité la bienvenue à la nouvelle présidence du Bureau STC-CICT, Royaume du Lesotho ;
- félicité la Commission de l'Union africaine pour l'excellent travail accompli et les progrès réalisés sous la direction de S.E. Dr Amani Abou-Zeid, Commissaire à l'infrastructure et à l'énergie ;
- félicité les experts ainsi que le secrétariat pour la préparation d'un excellent rapport de la session d'experts ;
- demandé à la Commission de l'Union africaine d'accélérer l'élaboration de la Stratégie continentale pour l'intelligence artificielle ;
- préconisé une approche plus collaborative et harmonisée des start-ups ;
- félicité les États membres qui ont pris des mesures audacieuses et concrètes pour accroître la connectivité à large bande, en particulier dans les zones rurales et mal desservies ;
- encouragé les États membres à faire progresser la transformation numérique et à être à l'avant-garde du financement et de la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des programmes de TIC et de communication ;
- demandé une plus grande visibilité de la Commission de l'Union africaine au niveau local ;
- encouragé les États membres à s'approprier les réunions des organes politiques de l'UA et à y participer activement en étant dûment représentés, et à accélérer la ratification de tous les instruments qui n'ont pas encore été signés et ratifiés.

23. Le Zimbabwe a exprimé son intérêt pour la mise en œuvre de la numérisation du secteur agricole, compte tenu de son expérience, et a proposé d'accueillir le premier sommet africain sur la transformation numérique.

24. L'Algérie a lancé une invitation à participer à la Conférence ministérielle africaine sur les start-ups qui se tiendra du 5 au 7 décembre 2023 à Alger, en Algérie.

25. La Sierra Leone a soutenu l'initiative de l'Algérie sur les start-ups et a demandé la mobilisation de ressources et d'un soutien financier pour la construction du système de câble sous-marin Amilcar Cabral.

26. Le rapport des experts a été approuvé sans amendements par la session (**annexe 3**).

V. EXAMEN ET ADOPTION DU PROJET DE DÉCLARATION D'ADDIS-ABEBA POUR 2023

27. Le projet de déclaration a été présenté par le président entrant du Bureau STC-CICT, le Royaume du Lesotho.

28. Après la présentation de la déclaration, les ministres ont délibéré sur le rapport et ont :

- i. félicité les experts ainsi que le secrétariat pour la préparation d'une déclaration très concise ;
- ii. encouragé les États membres à prendre en charge la mise en œuvre de la déclaration, à partager leurs expériences et à se soutenir mutuellement.

29. À l'issue des discussions, les ministres ont adopté la **Déclaration d'Addis-Abeba 2023 (annexe IV)**.

VI. CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

30. Dans son discours de clôture, S.E. Dr Amani Abou-Zeid, Commissaire de l'UA à l'infrastructure et à l'énergie, a exprimé sa gratitude pour la présence et la participation active de tous les délégués. Elle a remercié la présidente du bureau sortant pour avoir dirigé les travaux du CTS au cours des deux dernières années et a souhaité la bienvenue à la nouvelle présidente du STC-CICT en l'assurant de son soutien et de celui de son équipe.

31. Elle a également souligné la nécessité d'une plus grande coordination entre les institutions continentales et régionales afin d'harmoniser et de mettre en synergie leurs efforts pour garantir une approche coordonnée de la transformation numérique dans les États membres de l'Union africaine.

32. S .E. Mme Nthathi Moorssi, ministre de l'information, de la Communication, de la Science, de la Technologie et de l'Innovation et présidente de la cinquième session du CTS sur la communication et les TIC a remercié les ministres et tous les délégués de la confiance accordée au Lesotho en l'élisant à la présidence du Bureau du STC-CTIC et a exprimé l'engagement du Bureau à servir et a invité tout le monde à soutenir le Bureau dans la conduite des travaux du CTS sur la communication et les TIC au cours des deux prochaines années.

33. En conclusion, S.E. Mme Nthathi Moorssi, ministre de l'Information, de la Communication, de la Science, de la Technologie et de l'innovation et présidente de la cinquième session du CTS sur la communication et les TIC, a remercié les ministres et tous les délégués ainsi que la Commission de l'Union africaine d'avoir assuré le succès de la cinquième session ordinaire du CTS sur la communication et les TIC.

ANNEXES

Annexe I : Ordre du jour et programme de travail

Annexe II : Liste des participants

Annexe III : Rapport d'expert

Annexe IV : Déclaration d'Addis-Abeba